



RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 31 OCTOBRE 2014

(EN DOLLARS CANADIENS)

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatif à l'information continue. Il est un complément et supplément aux états financiers intermédiaires résumés non vérifiés et leurs notes afférentes pour la période de trois mois terminée le 31 octobre 2014 et devrait être lu avec les états financiers annuels vérifiés 31 juillet 2014 et le rapport de gestion annuel terminé le 31 juillet 2014.

Il présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la société et sur ses résultats financiers courants ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La société a préparé ses états financiers annuels en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS) tel que requis par le manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada (« Manuel de CPA Canada »).

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion de Les Métaux Canadiens, constitue la révision de la situation financière et des résultats d'opérations de la Société, par la direction en date du 30 décembre 2014 et il a trait à la situation financière et à l'interprétation des résultats d'exploitation de la société pour la période terminée le 31 octobre 2014. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

1.2 ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Tout en étant raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils se réaliseront. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs. Les discussions préliminaires contenues dans le rapport technique mentionné dans ce rapport de gestion ainsi que les estimés qui y sont contenus à ce jour, sont de par leur nature, préliminaires, et basés sur un nombre d'hypothèses qui, si incorrectes, pourrait changer de façon importante les résultats prévus. Les facteurs qui pourraient affecter les résultats prévus incluent entre autre : les résultats des travaux d'exploration, la compétition, le prix de l'or, l'industrie minière en général, l'environnement économique, la situation politique et sociale, les problèmes d'environnements, les besoins additionnels de financements et la capacité de la société à rencontrer ces exigences. Il ne peut y avoir d'assurance que les énoncés prospectifs mentionnés vont se réaliser de sorte que les résultats

réels et évènements futurs peuvent varier de façon importante par rapport à ceux mentionnés et prévus dans ces énoncés prospectifs.

1.3 NATURE DES ACTIVITÉS

La société est au stade d'exploration et ses activités consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et, le cas échéant, développer et exploiter des propriétés minières pour la vente des ressources et actifs. La société détient deux propriétés situées au Québec (Canada).

Le recouvrement des frais reportés dépend de : la découverte de réserves ou de ressources économiquement exploitables, la capacité de conserver ses droits et ses intérêts sur ses propriétés, la capacité de trouver le financement nécessaire pour compléter l'exploration, le développement et la construction des équipements de production, l'obtention des approbations gouvernementales nécessaires et l'atteinte de la profitabilité.

1.4 PERFORMANCE GÉNÉRALE

Marchés financiers

Au cours de l'année 2014, les marchés financiers ont été sensiblement similaires à ce que nous avons connu dans la première partie de 2013, soit une forte croissance des marchés américains avec des performances plus modestes dans les marchés canadiens. Durant cette période, le S&P 500 et le TSX au Canada, ont connu une croissance significative de 10%. Au cours de l'année 2014, l'indice du USD a connu une forte remontée passant de 80 à 88 récemment.

Au Canada, notre marché est fonction de trois moteurs : l'énergie, les mines et la finance. Pendant que le prix du pétrole diminuait, la valeur des actions des producteurs canadiens a aussi diminué. Le prix des métaux et minéraux ainsi que le prix des actions des producteurs ont aussi faiblement performé. Le prix de l'or et les producteurs d'or ont été particulièrement touchés. Le secteur de la finance a performé de façon stable. Les secteurs qui ont le mieux performé au Canada furent des industriels et des produits de consommation.

Marché de l'or

Depuis le début de l'exercice 2014, le prix de marché moyen de l'or a été de 1 200, ce qui représentait une diminution de 28% par rapport à son sommet de 1 669 \$ atteint en 2012. Les préoccupations persistantes sur les problèmes financiers en Europe, le ralentissement économique en Chine et l'annonce de la fin de la troisième phase d'assouplissement quantitatif aux États-Unis ont mené le prix de l'or à ce niveau actuel.

Au cours de cette deuxième partie de l'année 2014, le prix de l'or s'est situé entre 1 175 \$ et 1 225 \$ l'once, avec un prix moyen de 1 200 \$, tout en demeurant dans un intervalle de 225 \$, entre 1 150 \$ récemment et 1 375 \$ en 2013. L'économie américaine a commencé à montrer des signes de relance et un déclin dans le niveau global de l'inflation jumelé à une hausse du dollar US a aussi réduit la valeur de l'or comme mesure de protection contre l'augmentation des prix. De plus, l'anticipation de la fin de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis a encouragé cette descente. L'augmentation des taux d'intérêt ont rendu les obligations plus attrayantes et tout ça mis ensemble a mené les investisseurs à liquider leurs positions aurifères.

Même si les événements récents ont résulté en de fortes pertes sur le marché de l'or papier, cela a eu pour effet de créer une ruée dans le marché physique du métal, sous forme de lingot, de monnaie, de bijoux, etc. Cela dit, le prix de l'or devrait au moins rester stable et pourrait augmenter si la demande au détail le supporte, particulièrement en Inde et en Chine.

Discussion sur les activités d'exploration

Propriété Massicotte (Matagami)

La société a été incorporée le 17 août 2012. La propriété Massicotte est formée de 5 blocs distincts (Blocs A, B, C, D et E) qui ont été acquis dans le cadre de deux contrats d'achat signés le 31 août 2012. Aucun des deux contrats ne prévoyait de paiement en comptant, mais plutôt l'émission de 1 800 000 actions ordinaires de la société pour l'obtention d'un intérêt de 100 %. La propriété est soumise à une royauté (NSR) de 1.4 % (révisé de 2%) pour les blocs A, B, C et D, dont .7 % (révisé de 1%) peut être racheté pour 700 000 \$ (révisé de 1 000 000 \$) et de 2% pour le bloc E dont 1% est rachetable pour 500 000 \$. Le 7 janvier 2014, une entente est intervenue entre la Société et Synergy Acquisition Corp. (maintenant Genius Properties Ltd), stipulant que cette dernière financerait un levé hélicoptère électromagnétique et magnétique sur 172 droits de la propriété Massicotte pour un montant de 80 000 \$, pour acquérir un intérêt de 40% de ces droits.

La propriété Massicotte est située dans les feuillets SNRC 32E/09, 32E/15, et 32E/16. Elle couvre en partie les cantons de Gaudet, Beschefer, Bapst, Ste-Hélène, Aloigny, La Gauchetière, Desmazures et Joutel. Elle est composée de 484 cellules désignées sur carte pour un total de 26 783,97 ha ou 267,84 km². La propriété est facilement accessible via la route de la mine Selbaie et de vieilles routes forestières. Des véhicules tout-terrain, ou un support hélicoptère seront requis pour accéder à certaines parties de la propriété. La ville de Matagami est située à environ 45 km de la propriété, en ligne droite. Les services et équipements non disponibles à Matagami peuvent être obtenus d'Amos, Val d'Or ou Rouyn-Noranda.

En décembre 2012, la société a produit un rapport technique conforme à l'Instrument National 43-101 concernant la propriété Massicotte. Les travaux ont été effectués par Monsieur Donald Théberge, ing., M.B.A. et décrivent entre autres choses l'information scientifique et technique concernant les activités d'exploration historiques et récentes menées sur la propriété Massicotte. Les premiers travaux sur la propriété sont rapportés en 1948, avec des levés géophysiques et géologiques au sol. Ce genre de levés plus des levés électromagnétiques et magnétiques aéroportés

ont prédominés jusqu'en 1959 lorsque les premiers forages sont rapportés par Selco. De 1959 à 2003, pas moins de 15 compagnies, parfois avec des partenaires, ont foré au moins 96 trous pour un total de 18 460 m ou 60 459 pieds. Certains forages, surtout sur le Bloc E ont révélé des altérations typiques des dépôts de sulfures massifs volcanogènes (SMV) de type Noranda et/ou Matagami. Un trou foré sur le Bloc C a révélé des teneurs aurifères anormales de l'ordre de 226 ppb sur 7,5 m et sur 88 m dans des andésites altérées.

Habituellement les fluides hydrothermaux responsables de la déposition des sulfures massifs laissent une empreinte caractéristique dans la roche environnante, appelé cheminée d'altération. La partie externe de cette cheminée montre une altération en séricite, alors que plus on se déplace vers le cœur de la cheminée l'altération chloriteuse devient plus intensive. Ces deux altérations sont souvent de bons indicateurs de la proximité d'un dépôt de type SMV.

Géologiquement, la propriété est située dans la sous-province de l'Abitibi. Elle est formée d'un mélange de roches volcaniques et sédimentaires, recoupé par des intrusifs syn à tardi tectoniques et par des dykes de diabase Protérozoïques. Deux sortes de roches sédimentaires ont été identifiées, la première est formée de conglomérat, mudstone et siltstone et la seconde, moins importante en terme de quantité est composée de formation de fer, d'argilite et de pyroclastite. Les sédiments sont habituellement orientés est/ouest excepté dans la partie nord de la région où ils divisent deux domaines volcaniques d'orientation sud-est/nord-ouest. Les volcanites montrent une composition très variable. Elles varient de felsiques (riches en silice) à ultramafiques (riches en magnésium). Les roches ultramafiques se retrouvent surtout dans la partie sud de la région et forment en partie les Collines Cartwright. Dans la partie nord de la région, les coulées intermédiaires à mafiques dominent avec localement des coulées felsiques.

Deux types principaux de gisements doivent être considérés comme modèle d'exploration sur la propriété Massicotte :

- Dépôts de sulfures massifs (SMV) de type Matagami / Selbaie;
- Dépôt aurifère de type Douay ou Casa Berardi, associé à des zones de cisaillement dans des volcanites/sédiments.

Les altérations déjà décrites dans les forages historiques, surtout sur le Bloc E sont typiques des dépôts de sulfures massifs volcanogènes. Les altérations typiques des dépôts de SMV tels que les altérations en séricite, chlorite dans les roches felsiques, la présence de chert, et d'agglomérat felsiques ont été rapportées sur la propriété. De plus des intersections de sulfures massifs sous la forme de pyrite et pyrrhotite montrent encore plus le potentiel de la propriété Massicotte pour ce type de gisement. Les exemples de SMV dans le voisinage de la propriété sont la Mine Selbaie, située à environ 15 km à 20 km à l'ouest du Bloc E, Phelps Dodge, Caber, et Caber Nord, localisés de 2 à 6 km à l'est des blocs C et D. Afin de montrer le potentiel de la propriété, les ressources évaluées pour les gîtes précédemment cités sont données ci-après :

Caber (Ressources conformes à la NI 43-101, Scott Wilson RPA, 2007)

Catégorie	Tonnes	Zn (%)	Cu (%)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)
Indiquées	494 000	10,9	1,1	11	0,15	0,01
Inférées	171 000	8,4	1,3	11	0,17	0,01
Caber Nord (Ressources conformes à la NI 43-101, Scott Wilson RPA, 2007)						
Catégorie	Tonnes	Zn (%)	Cu (%)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)
Inférées	2 610 000	4,3	1,6	21		
Phelps Dodge (Ressources historiques non-classifiées, source MRNFQ, Sigeom)						
Catégorie	Tonnes	Zn (%)	Cu (%)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)
Non-classée	2 000 000	4,06	0,93	16,8		
Mine Selbaie : production						
	Tonnes	Ag (g/t)	Au (g/t)	Cu %	Zn %	
zone B	3 061 125	39,43	1,23	4,49	0,8	
zone A2	8 852 320	16,8	0,79	2,26	1,24	
zone A1	41 153 936	42,99	0,65	1,06	2,04	

Le second type de dépôt à considérer est du type Douay / Casa Berardi. Le gisement de Douay est situé environ 3 km à l'est des deux claims qui font partie du Bloc D au sud. Le dépôt de Douay est contenu dans des roches felsiques à mafiques, associées à une zone de déformation et montre une forte altération en carbonate-séricite. Le type de dépôt Casa Berardi est caractérisé par de la minéralisation aurifère dans des veines de quartz associées à des zones de cisaillement le long de contacts volcanites-sédiments.

La plupart des gisements observés dans la région sont du type SMV. Plusieurs trous forés sur la propriété montrent les roches et altérations typiques associées à ce type de gisement. Des teneurs anormales en zinc tel que 1 863 ppm/4,5 m et 1 869 ppm/2,1 m ont été rapportées sur le Bloc A. Sur le Bloc E, des sections de pyrite massive ont été rapportées associées à de la rhyolite, du chert et de l'agglomérat. Des rhyolites altérées en séricite et chlorite ont été aussi rapportées près du

contact avec les roches sédimentaires. Des teneurs aurifères anormales ont été rapportées sur le Bloc C. C'est particulièrement le cas du trou 237—90--04 qui a retourné 226 ppb Au/7,5 m. Dans ce même trou foré par Total Energold en 1990, l'andésite et l'agglomérat intermédiaire recoupées de 65,5 à 153,5 m sont anormaux pour l'or et associés à une altération de séricite-carbonates avec 1 % à 2 % de pyrite et pyrrhotite disséminées. Sur la partie est du Bloc C, des teneurs anormales en cuivre de l'ordre de 0,17 %/3 m et 0,16 %/3 m ont été rapportées.

En conclusion, deux cibles apparaissent sur la propriété, à la lumière de l'information actuellement disponible : la possibilité de gisements de sulfures massifs surtout sur les Blocs E et C et de gisements aurifères sur le Bloc C.

Le rapport technique propose un programme d'exploration en deux phases :

À la Phase I, il est recommandé d'effectuer un levé électromagnétique et magnétique hélicopté, à grande pénétration. Ce levé doit être fait systématiquement sur des lignes de vol distantes de 200 m. Il sera utile pour localiser les dépôts de sulfures massifs et les zones de cisaillement. Une compilation géologique informatisée est aussi recommandée afin de compléter l'information qui sera fournie par le levé hélicopté et devra inclure les principaux levés géophysiques au sol, les forages avec les analyses pour l'or et les métaux de base, et lorsque disponible les analyses de lithogéochimie, afin de localiser les zones qui montrent les altérations typiques des SMV.

À la Phase II, il est suggéré d'effectuer un suivi au sol sur les zones anormales mises en évidence par le levé hélicopté et la compilation géologique. Ce suivi comprendra de la coupe de lignes, des levés électromagnétiques à grande pénétration ou de la polarisation provoquée si jugé préférable, et environ 3 000 m de forage pour tester ces anomalies.

Suivant ces recommandations, les services de la société Prospectair de Gatineau, ont été retenus et le levé a été effectué du 5 au 10 janvier 2014. Un total de 1,134 km de lignes a été levé sur les 172 droits faisant l'objet d'une entente avec Genius Properties Ltd. Les résultats sont en cours d'interprétation.

Propriété Langis (Matane)

La propriété Langis est détenue à 100% par Les Métaux Canadiens Inc. La production de la propriété est assujettie à une royauté (NSR) de 3%, payable à 9285-3696 Québec Inc., une société privée contrôlée par un dirigeant et administrateur de la Société. Le dépôt peut aussi générer 7% de participation aux bénéfices nets, payables à 9285-3696 Québec Inc. La propriété de silice de Langis est située au Québec, dans la partie est de la région de la Matapédia, entre les villes d'Amqui et Matane.

Elle couvre un lambeau de grès fortement siliceux pouvant présenter une source potentielle de silice. Ces grès appartiennent à la Formation de Val Brillant, formée de quartz-arénite blanc à rose. Sur la propriété la Formation de Val Brillant forme un lambeau d'érosion d'une épaisseur de 60 m et repose en concordance sur les schistes verts de la Formation Awantjish. Ce lambeau mesure

1 700 m de long et varie de 250 à 500 m de largeur. Dans cette région, la carrière existante couvre une superficie d'environ 90 m x 90 m.

Les premiers travaux dans la région ont débuté vers 1844 par une reconnaissance géologique par la commission géologique du Canada. Jusqu'en 1978, les gouvernements provincial et fédéral sont pratiquement les seuls à y faire des travaux, qui consistent surtout en levés géologiques à grande échelle. Une seule société minière Uniquartz Inc., a effectué des travaux d'exploration d'importance sur et au voisinage immédiat de la propriété Langis, avec 22 trous totalisant 1 215,5 m forés en 1982, dont 12 (649,9 m), directement sur le dépôt Langis. Par la suite des tests physico-chimiques ont été réalisés sur la base des forages afin de déterminer les caractéristiques des grès des dépôts Langis et Tessier. De plus, deux échantillons en vrac de 2,5 tonnes ont été prélevés. Un tonnage historique de 27,6 MT @ 1,12%Fe₂O₃ et 0,41% Al₂O₃ a alors été calculé. Malheureusement il n'y a aucune mention de la teneur en SiO₂. En 1985, Uniquartz révisé le tonnage et les teneurs du dépôt de Langis à 25,5 MT @ 0,12%Fe₂O₃ et 0,41%Al₂O₃. Ces ressources sont de nature historique et ne répondent pas aux exigences sur les ressources énoncées au règlement 43-101. Même si une carrière a été en opération, il n'existe aucune référence sur le développement ou la production du dépôt après 1985.

Au cours de l'été 2013, faisant suite à l'acquisition de la propriété, la Société a entrepris un programme d'exploration dans le but de caractériser la silice du dépôt Langis. Au cours de ce programme, 9 trous ont été forés pour un total de 456 m, mais seulement trois ont été analysés, et 3 échantillons de blocs ont été prélevés à partir de la paroi de la carrière dans le but de compléter les tests métallurgiques et les essais au choc thermique. Au début de décembre 2013, un rapport conforme à la norme NI 43-101 a été produit par la société Génivar. Les principaux résultats incluant les tests métallurgiques sont résumés ci-après.

Les essais en laboratoire ont fourni des informations essentielles sur les propriétés chimiques, physiques et thermiques du dépôt Langis. Cette étude démontre le potentiel du grès de silice de haute pureté qui peut être adéquat pour plusieurs utilisations finales. Les impuretés sont d'environ 1% avec une teneur en silice de 98,55% et une perte au feu de 0,36%. Une fois corrigé pour la perte au feu engagée pour les applications à haute température, la moyenne des teneurs en silice est de 98,95%. Les essais au choc thermique révèlent également que ce matériau a une forte cimentation qui convient pour les applications de silice dans des fours à haute température.

Le lavage par attrition peut produire un sable de silice ayant des teneurs moyennes de 99,56%SiO₂, 0,03%Fe₂O₃, 0,16% Al₂O₃ et 0,03%TiO₂. La séparation magnétique n'élimine qu'une très petite portion des oxydes de fer et autres impuretés. Les caractéristiques physiques du sable de silice en ce qui concerne la distribution granulométrique, l'indice de finesse moyen, le coefficient d'uniformité, la rondeur, la sphéricité et la résistance à l'impact ont été évaluées. Basé sur les résultats de la campagne d'exploration de l'été 2013, le dépôt de silice de Langis peut être une source potentielle pour la production de ferro-silicium ainsi que d'agent fondant pour la fusion des métaux de base.

En tenant compte d'une étendue longitudinale de 600 à 800 m, d'une largeur de 275 à 325 m, d'une épaisseur de 30 à 40 m et d'une densité de 2,65 on arrive à des quantités et teneurs potentielles de 15 à 28 MT à des teneurs variant de 98,1% à 99,2% SiO₂. Il convient de noter que la quantité et la teneur potentielle sont hypothétiques, qu'il n'y a pas eu suffisamment d'exploration pour définir une ressource minérale et qu'il est incertain si d'autres travaux d'exploration résulteront dans la zone décrite comme une ressource minérale.

Étant donné le potentiel très favorable de la propriété, le programme d'exploration suivant est recommandé :

La délimitation du dépôt au niveau des ressources minérales indiquées, incluant l'analyse géochimique des six trous restants, le forage et l'analyse géochimique des dix trous supplémentaires. Le coût de ces travaux est estimé à 140 000\$.

La validation du dépôt de silice pour la production de ferro-silicium en testant des échantillons en vrac avec des clients potentiels. Les quantités d'échantillons en vrac varieraient en fonction des besoins des clients. Le coût de la collecte de ces échantillons est estimé de 50 000\$ à 100 000\$.

L'établissement d'une étude économique pour les opérations d'extraction. Le coût de ces travaux est estimé à 60 000\$.

Le coût total des dépenses recommandées s'élève de 250 000\$ à 300 000\$.

1.5 INFORMATION FINANCIÈRE CHOISIE

La société a préparé ses états financiers en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS) tel que requis par le manuel de CPA Canada. Ces états financiers sont présentés en dollar canadien, qui est aussi la monnaie fonctionnelle de la société.

Résultats de l'exploitation pour les périodes suivantes :		Trois mois terminé le 31 octobre 2014	Trois mois terminé le 31 octobre 2013
DÉPENSES		\$	\$
Frais généraux et d'administration			
	Dépenses de bureau	8 720	29 293
	Frais de consultation	60 000	92 000
	Rémunération à base d'actions	-	67 369
	Honoraires professionnels	18 532	12 405
	Dépenses de compagnie publique	4 800	5 246
	Amortissement des immobilisations corporelles	424	424
	Développement des affaires	21 938	19 593
	Total	114 414	226 331
Frais d'exploration général		13 500	33 799
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	-
Perte nette d'opération		127 914	260 130
Revenus d'intérêts		-	855
Perte nette et résultat global de la période		127 914	259 275
Perte nette de base et diluée par action		(0.01)	(0.01)

Aucun dividende n'a été déclaré durant la période.

La perte nette et résultat global de la période terminée le 31 octobre 2014, a été de 127 914 \$ (259 275 \$ au 31 octobre 2013) et inclut des frais généraux et d'administration (G&A) de 114 414 \$ (226 331 \$ au 31 octobre 2013), des frais d'exploration général de 13 500 \$ (33 799 \$ au 31 octobre 2013). Les G&A inclus des dépenses de bureau de 8 720 \$ (29 293 \$ au 31 octobre 2013), des frais de consultants de 60 000 \$ (92 000 \$ au 31 octobre 2013) représentant les honoraires de gestion de la direction, aucun frais de paiements à base d'actions (67 369\$ 31 octobre 2013), des honoraires professionnels de 18 532 \$ (12 405 \$ 31 octobre 2013), des dépenses de compagnie publique de 4 800 \$ (5 246 \$ 31 octobre 2013) et des coûts pour le développement des affaires de 21 938 \$ (19 593 31 octobre 2013); ces frais ont été encourus pour des activités de financements, d'organisation structurelle de la société et de l'analyse de différents projets présentés à la direction, au cours de la période.

Dépenses d'exploration et d'évaluation

Au cours de la période terminée le 31 octobre 2014, la société a investi 13 890 \$ en dépenses d'exploration et d'évaluation (141 637\$ au 31 octobre 2013) dont 1 390 \$ ont été capitalisés au compte actifs d'exploration et d'évaluation (107 838\$ au 31 octobre 2013) et 13 500 \$ ont été passés à la dépense (33 799\$ au 31 octobre 2013);

Situation financière la période terminée le 31 octobre 2014

Au 31 octobre 2014, les actifs courants au montant de 141 118 \$ (267 544 \$ au 31 juillet 2014) peuvent être utilisés pour payer des dépenses courantes sauf restriction sur une encaisse de 104 758\$ (106 148 \$ au 31 juillet 2014), réservés pour les travaux d'exploration. Dans cette situation, les fonds dépensés pour des travaux d'exploration vont donner droit à une renonciation des déductions fiscales par la Société, au profit des investisseurs. Les actifs d'exploration et d'évaluation de 469 822 \$ (468 432 \$ au 31 juillet 2014) représentent le montant total de ces frais capitalisés à la fin de la période terminée le 31 octobre 2014, après réduction d'un crédit d'impôt minier provisionné de 81 114 \$. Le passif courant de 133 673 \$ (131 219 \$ au 31 juillet 2014) est expliqué par des montants payables 104 606 \$ (102 152 \$ au 31 juillet 2014) et autres passifs 29 067\$ (29 067 \$ au 31 juillet 2014) liés à des financements accreditifs. Ce montant représente l'écart entre le produit d'émission du placement privé et la valeur allouée aux capitaux propres. Cet écart est renversé aux impôts différés au fur et à mesure que le financement accreditif est dépensé.

Situation financière	31 octobre 2014	31 juillet 2014
	\$	\$
Actif courant	141 118	267 544
Actifs d'exploration et d'évaluation	469 822	468 432
Immobilisations corporelles	1 769	2 193
Actifs totaux	612 709	738 169
Passif courant	133 673	131 219
Capitaux propres	479 036	606 950
Passifs et capitaux propres	612 709	738 169

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisées lorsque la Société possède les droits miniers ou une option d'achat sur ces droits. Pour la période terminée le 31 octobre 2014 et la période terminée le 31 juillet 2014, ils se détaillent comme suit :

COÛTS ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES

	31 octobre 2014	31 juillet 2014
Solde au début de la période	468 432	53 557
Acquisition, jalonnement et permis	-	157 050
Dévaluation d'actifs miniers	-	(21 709)
Géologie	1 390	84 800
Analyse		36 518
Géophysique		127 000
Forage		116 871
Radiation des dépenses d'explorations		
Dévaluation des dépenses d'explorations		(15 134)
Solde avant crédit à l'exploration		538 953
Crédits reliés à l'exploration	-	(70 521)
Solde en fin de période	469 822	468 432

Mouvements dans les actifs d'exploration et d'évaluation au cours de la période :

La société a dépensé 14 890 \$ (en frais d'exploration et d'évaluation pour la période terminée le 31 octobre 2014, de ce montant 1 390 \$ a été capitalisé sur la propriété Langis et un montant de 13 500\$ a été porté à la dépense car liés à la propriété Colline Tortue sur laquelle la société ne possède pas de droit minier ou d'option d'achat sur ces droits.

1.6 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

En décembre 2012, la société a complété un rapport technique NI43-101 pour la propriété Massicotte; les travaux ont été effectués par Solumines (Donald Théberge, géologue) et ont décrits entre autre, les travaux scientifiques et techniques, historiques et récents, qui ont été effectués sur la propriété Massicotte à ce jour. Un programme d'exploration en deux phases est proposé dans ce rapport technique NI43-101.

De plus, au cours de décembre 2012, la société a mandaté la firme BPR-Énergie Inc. (BPR) pour produire un document de demande d'offre de service pour la première phase proposée dans le rapport technique (Phase 1). Cette demande d'offre de service invite les compagnies de services géophysique à produire des propositions d'offres de services à la société pour les travaux de géophysiques aéroportés à être effectués sur la propriété.

Au cours de la période terminée le 31 janvier 2014, la société a payé un montant total de 165 990 \$ pour des travaux d'exploration et d'évaluation liés à une étude de caractérisation de la silice du dépôt Langis; l'étude a consisté à obtenir un échantillon représentatif du grès pour la caractérisation géochimique et physique du dépôt. Par conséquent, sur une période de cinq jours, un total de neuf trous de forage au diamant de diamètre NQ ont été forés pour une longueur totale de carotte de 456 m. Une étude de caractérisation générale de la silice du dépôt Langis a été conduite avec des tests de laboratoire afin de fournir de l'information sur ses propriétés chimiques, physiques et thermiques. Ces informations peuvent ensuite être utilisées pour aider à déterminer laquelle des applications de silice possibles est appropriée.

Activités d'investissement par l'émission de capital-actions ou droits de souscriptions ou d'engagements

Propriété Massicotte

Le 31 août 2012, La Société a conclu deux ententes distinctes en vue de l'acquisition de la propriété Massicotte.

La première convention a été conclue entre la Société et China Global Mining Group (« CGMG »). Conformément à la convention d'achat de claims, la Société a acheté 81 claims miniers à CGMG (composant le bloc "E") en contrepartie de 300 000 actions ordinaires de son capital-actions et d'une redevance correspondant à 2 % lors du début de production. La Société peut racheter à CGMG, à quelque moment que ce soit, une tranche de 1 % en contrepartie de la somme de 500 000 \$. La valeur des actions et droits miniers a été établi au coût ajusté de 6 300 \$.

La deuxième convention a été conclue entre la Société et 9248-7792 Québec inc. (« 9248 ») société contrôlée par un dirigeant et administrateur, 9257-1256 Québec inc. (« 9257 ») et Glenn Griesbach (« M. Griesbach ») (9248, 9257 et M. Griesbach sont appelés collectivement les « vendeurs »). Conformément à la convention d'achat de claims, la Société a acheté 403 claims miniers aux vendeurs en contrepartie de 1 500 000 actions ordinaires de son capital-actions et d'une redevance correspondant à 1.4 % (révisé de 2%, « 9248 » ayant renoncé à son NSR) lors du début de production. La valeur des actions et droits miniers a été établi au coût ajusté de 31 500 \$. La Société a l'option de racheter aux vendeurs, à quelque moment que ce soit, une tranche de .7 % (révisé de 1.0%) du NSR, en contrepartie de la somme de 700 000 \$.

Le 7 janvier 2014, la Société a disposé de 40% d'une propriété composée de 172 droits miniers en faveur d'une société publique contrôlée par un dirigeant et administrateur, en échange d'un paiement de 80 000 \$ sur une campagne aéroportée qui a eu lieu au cours de janvier. Les frais d'exploration et évaluation ont été payés directement au fournisseur et ne sont donc pas considérés comme profit ou perte pour la Société; les dépenses ultérieures sur cette propriété s'effectueront au prorata du taux de participation de chacune des sociétés dans le projet.

Au 30 avril 2014, la Société a déprécié 278 droits qui étaient considérés non-renouvelables compte tenu de la stratégie de la Société, de se concentrer sur la propriété Massicotte-Est et Langis. En fin d'exercice, le solde des droits actifs se chiffre à 236.

Propriété Langis

Le 16 septembre 2013, la Société a acquis d'une société privée contrôlée par un dirigeant et administrateur de la Société, les 4 droits miniers composant la propriété Langis dans la région de Matane (Québec), pour une contrepartie de 2,500,000 bons de souscription de la société, d'une valeur estimée à 152 000 \$ selon le modèle Black-Scholes, à la signature ainsi que de 3 % des redevances sur le produit net d'affinage (« NSR ») et 7 % de redevance d'intérêt portant sur les bénéfiques (« NPI ») sur les titres miniers advenant la mise en production commerciale d'un gisement sur la propriété. La Société s'est engagée, au plus tard le 1er août 2014, à mandater une firme d'experts-conseils qualifiée, pour effectuer une étude environnementale et une évaluation économique préliminaire sur la propriété. Le rapport d'évaluation économique devra être disponible dans les six mois suivant la date du mandat et le rapport d'étude environnemental, au plus tard douze (12) mois suivant la date à laquelle le mandat a été donné. La Société devra au plus tard six mois suivant la réception du rapport d'évaluation économique préliminaire, mandater une firme qualifiée pour effectuer une étude de faisabilité sur la propriété ou un rapport d'ingénierie; cette étude de faisabilité ou rapport d'ingénierie devra avoir été complété et le rapport déposé, au plus tard douze (12) mois suivant la date à laquelle le mandat a été donné. Enfin, la Société devra obtenir les permis nécessaire, notamment un bail d'exploitation pour exécuter des travaux d'exploration et d'exploitation sur la propriété; dans le cas de résiliation de

l'entente ou de non-respect des obligations mentionnées ci-haut, la Société s'est engagée à verser une somme de 200 000 \$ à titre de pénalité. Aucune considération monétaire n'a été payée initialement au vendeur en rapport avec cette acquisition.

1.7 ACTIVITÉS DE FINANCEMENTS

La société poursuit ses activités de financements à travers l'émission d'actions avec la collaboration de ses conseillers financiers.

Le 27 décembre 2013, la Société a complété un placement accreditif au montant de 160 000 \$ en émettant un total de 800 000 actions au prix de 0.20 \$ l'unité; chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi bon de souscription d'actions ordinaires permettant à son détenteur d'acquérir, avec un bon entier, une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0.30 \$ jusqu'au 26 juin 2015. Une valeur de 16 000 \$ a été attribués aux bons de souscription; de plus, les frais d'émission ont totalisés 20 200 \$ et ont été imputés en réduction du capital social.

Le 17 avril 2014, la Société a complété un placement accreditif au montant de 265 950 \$ en émettant un total de 1 773 000 unités au prix de \$0.15 l'unité; chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires permettant à son détenteur d'acquérir, une action ordinaire de la Société au prix de \$0.25 jusqu'au 16 octobre 2015. Une valeur de 65 786 \$ a été attribuée aux bons de souscription. De plus, les frais d'émission ont totalisés 33 512 \$ et ont été imputés en réduction du capital social.

Le 22 mai 2014, la Société a complété un placement privé pour un produit brut total de 151 050 \$. Le placement a consisté en l'émission de 580 000 actions accreditives au prix de \$0.175 par action et de 333,334 unités au prix de \$0.15 l'unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires permettant à son détenteur d'acquérir, une action ordinaire de la Société au prix de \$0.25 jusqu'au 21 novembre 2015. Une valeur de 9 644 \$ a été attribuée aux bons de souscription. Un montant de 29 067 \$ représentant la différence entre le prix au marché de l'action, lors de l'émission et le prix d'émission de l'action, a été réduit du capital social et imputé au compte Autres passifs; ce montant sera renversé aux impôts différés au fur et à mesure que s'effectueront les dépenses accreditives. De plus, les frais d'émission ont totalisés 13,085 \$ et ont été imputés en réduction du capital social.

1.8 SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats des six derniers trimestres.

Trimestre terminé	Perte Nette	Résultat global	Perte nette par action
31 octobre 2014	(127 914)	(127 914)	(0.01)
31 juillet 2014	(183 735)	(183 735)	(0.01)
30 avril 2014	(207 310)	(207 310)	(0.01)
31 janvier 2014	(122 480)	(122 480)	(0.01)
31 octobre 2013	(259 275)	(259 275)	(0.01)
31 juillet 2013	(154 758)	(154 758)	(0.01)
30 avril 2013	(178 666)	(178 666)	(0.01)
31 janvier 2013	(177 501)	(177 501)	(0.02)

Au cours du trimestre terminée le 31 octobre 2014, une perte de 127 914 \$ a été comptabilisée comparée à une perte de 259 275 \$ au cours du trimestre terminée le 31 octobre 2013, résultant en un écart de 131 361 \$; cette variation s'explique par une diminution dans les frais généraux et d'administration, 114 414 \$ en 2014 et 226 331 \$ en 2013 ainsi que dans les frais d'exploration généraux de 13 500 \$ en 2014 et 33 799 \$ pour 2013. Le plus grand écart provient de la dépense de paiements à base d'action qui est nul en 2014 comparativement à 67 369\$ en 2013 car des options avaient été émises en 2013. De plus les frais de consultation ont diminués de 32 000\$ car en 2013 M. Vincent a quitté son poste de président mais ses honoraires ont été payés pendant le premier trimestre ainsi qu'une prime de départ.

1.8 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président, le chef des opérations financières, le vice-président développement ainsi qu'un conseiller spécial du conseil d'administration. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 octobre 2014 \$	31 octobre 2013 \$
Honoraires de gestion	37 500	87 000
Paievements à base d'actions	-	67 369
Total	37 500	154 369

Outre les transactions entre parties liées présentées ailleurs dans ce rapport de gestion, voici ci-après le sommaire d'autres transactions entre parties liées:

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2014, des compagnies contrôlées par des dirigeants ont facturés un total de 3 000 \$ au titre de location d'espace bureau (20 300\$ au 31 juillet 2014).

Le 16 septembre 2013, la Société a acquis d'une société privée contrôlée par un dirigeant et administrateur de la Société, les droits miniers sur la propriété Langis dans la région de Matane (Québec) pour une contrepartie de 2,500,000 bons de souscription, d'une valeur estimée à \$152,000 à la signature ainsi que de 3 % des redevances sur le produit net d'affinage (« NSR ») et 7 % de redevance d'intérêt portant sur les bénéfices (« NPI ») sur les titres miniers advenant la mise en production commerciale d'un gisement sur la propriété. La Société s'est engagée, au plus tard le 1^{er} août 2014, à mandater une firme d'experts-conseils qualifiée, pour effectuer une étude environnementale et une évaluation économique préliminaire sur la propriété. Le rapport d'évaluation économique devra être disponible dans les six mois suivant la date du mandat et le rapport d'étude environnemental, au plus tard douze (12) mois suivant la date à laquelle le mandat a été donné. La Société devra au plus tard six mois suivant la réception du rapport d'évaluation économique préliminaire, mandater une firme qualifiée pour effectuer une étude de faisabilité sur la propriété ou un rapport d'ingénierie; cette étude de faisabilité ou rapport d'ingénierie devra avoir été complété et le rapport déposé, au plus tard douze (12) mois suivant la date à laquelle le mandat a été donné. Enfin, la Société devra obtenir les permis nécessaire, notamment un bail d'exploitation pour exécuter des travaux d'exploration et d'exploitation sur la propriété; dans le cas de résiliation de l'entente ou de non-respect des obligations mentionnées ci-haut, la Société s'est engagée à

verser une somme de \$200,000 à titre de pénalité. Aucune considération monétaire n'a été payée au vendeur en rapport avec cette acquisition.

Le 20 septembre 2013, la Société a acquis un droit de premier refus sur la propriété Colline Tortue, également propriété de silice appartenant à une société privée contrôlée par un dirigeant et administrateur, localisée dans la proche région de la propriété Langis. Les termes de ce droit de refus sont un paiement de 25 000 \$ à la signature de l'entente, 3 000 \$ par mois pour les 12 premiers mois suivant la signature et 7 500 \$ par mois pour les 24 mois subséquents. A défaut d'exercer son droit avant échéance dans 26 mois ou dans le cas d'annulation du droit de refus par la Société, un paiement de 50 000 \$ serait dû à la société privée. Au cours de la période de droit de refus, advenant que la société privée reçoive une offre pour la propriété d'une tierce partie, elle serait dans l'obligation de l'offrir à la Société qui aurait 30 jours pour décider d'accepter de payer l'équivalent de l'offre reçue. Si la Société refuse d'exercer son droit de refus et donc d'acquérir la propriété, elle sera remboursée des sommes déjà payées, majorée de 20%, jusqu'à concurrence des montants reçus par la société privée, de la tierce partie pour les paiements sur cette propriété. En résumé, le total des engagements pour les prochains 36 mois tels que décrit précédemment, totalise 186 000 \$, compte non tenu des réductions possible qui pourront survenir, advenant l'annulation du droit de refus ou advenant qu'une offre d'une tierce partie fasse tomber le droit de premier refus et résulte en un remboursement des sommes payées par la Société. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2014, une somme totale de 55 000 \$ a été versée au vendeur en rapport avec ce droit de refus.

1.9 LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

La société présente un fond de roulement positif de 7 445 \$ au 31 octobre 2014 (136 325\$ au 31 juillet 2014). La direction est d'avis que de nouveaux financements seront nécessaires afin de de maintenir le statut de ses obligations courantes et futures et pour procéder au programme d'exploration 2014-2015.

Le financement de la société provient principalement de l'émission d'actions de son capital-actions et le succès de celle-ci dépend des marchés des capitaux, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, la société devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions. Un financement sera requis afin de renflouer le fond de roulement et pour poursuivre l'exploration des propriétés minières.

1.10 ENTENTES HORS BILAN

La société n'a conclu aucune entente hors bilan, y compris notamment, à l'égard de convention de sûretés, de participation éventuelle dans des actifs transférés à des entités non consolidées, d'obligations financières dérivées ou à l'égard d'obligations aux termes d'une entente visant des entités à détenteurs de droits variables.

1.11 PRINCIPALES NORMES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVE AUX ESTIMATIONS

Lorsqu'elle prépare les états financiers en conformité avec les exigences IFRS, la direction pose un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui affectent les montants reportés dans les états financiers et leurs notes afférentes. Il y a une nomination et description complète des principales normes comptables, des principales estimations, jugements et hypothèses de la société, dans les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 juillet 2014. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, de façon à s'assurer que les états financiers présentent fidèlement la situation financière, à tout égard.

L'information sur les estimations significatives qui ont la plus grande incidence sur les états financiers, est présentée ci-après.

- Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteints un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Au 31 octobre 2014, la Société n'a pas comptabilisée de perte pour dépréciation d'actifs d'évaluation et d'exploration pour (31 juillet 2014 - \$36,843).

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'évènements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 1 pour de plus amples informations.

1.12 INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésoreries, de l'encaisse réservée pour les fins d'exploration, des comptes à recevoir de sociétés contrôlées par un dirigeant et administrateur de la société et des comptes et frais courus à payer, est considérée comme une approximation raisonnable de leurs valeurs marchande, à cause de l'expiration à court terme de ces instruments financiers.

Risques financiers

La société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Sensibilité au risque de crédit

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est considéré comme négligeable puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

b) Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la société a financé ses acquisitions de droits miniers, ses frais d'exploration et ses besoins en fonds de roulement au moyen de financements privés dont, des financements accreditifs.

1.13 RISQUES ET INCERTITUDES

Un placement dans les actions ordinaires de la société doit être considéré comme hautement spéculatif pour plusieurs raisons. Le texte qui suit contient une description générale de certains facteurs de risque importants qui doivent être pris en compte.

Risques inhérents liés aux activités d'exploitation minières

Les activités de la société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique viable. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

Réglementation et exigences environnementales

Les activités de la société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail ainsi que sur l'environnement et autres questions.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

Besoins en capitaux

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la société exigeront peut-être un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de la société et sur sa situation financière.

De plus, tout financement futur par capitaux propres de la société peut résulter en une dilution substantielle des actionnaires actuels. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

Risques non assurés

Les activités de la société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des lois environnementales, des incertitudes politiques et des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires, et de possibles responsabilités légales.

Permanence de l'entreprise

L'avenir de la société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

1.14 PERSONNE QUALIFIÉE

Donald Théberge, ing., M.B.A. est la personne qualifiée selon les normes NI 43-101 qui a révisé le contenu technique et scientifique de l'information contenue dans ce document.

1.15 PERSPECTIVES

La disponibilité des ressources financières est liée aux marchés des capitaux. La société est présentement dans le processus d'obtenir le financement requis pour compléter son programme d'exploration ainsi que gérer son fond de roulement.

1.16 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Information sur les actions, options et bons de souscriptions en circulation au 30 décembre 2014 :

Actions en circulation : 21 627 580

Bons de souscriptions en circulation : 5 006 334

Nombre de bons de souscriptions	Prix d'exercice	Date d'expiration
400 000	\$0.30	26 juin 2015
1 773 000	\$0.25	16 octobre 2015
333 334	\$0.25	21 novembre 2015
2 500 000	\$0.15	15 septembre 2018

Options en circulation : 1 800 000

Nombre d'options	Prix d'exercice	Date d'expiration
750 000	\$0.10	20 février 2018
220 000	\$0.19	22 juillet 2018
750 000	\$0.12	2 octobre 2018
80 000	\$0.14	8 avril 2019

1.17 INFORMATION ADDITIONNELLE

L'information additionnelle sur la Société est disponible par le dépôt sur sedar sur www.sedar.com et sur notre site web www.canadianmetalsinc.com, des états financiers et communiqués de presses.

INFORMATION CORPORATIVE

Dirigeants

(s) *Stéphane Leblanc*

Stéphane Leblanc

Président

(s) *Liette Nadon*

Liette Nadon
Chef des opérations financières

Directeurs

Stéphane Leblanc
Victor Cantore
Guy Chamard

Conseiller spécial

Claude Rousseau

Siège social

800 René-Lévesque
Suite #425
Montréal (Québec) H3B 1X9
Tel : 418-717-2553

Agents de transfert

Computershare Canada
1500 University, Suite 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Aviseurs légaux

Dentons Canada
Montréal (Québec)

Vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
Montréal (Québec)